



CERCLE NAUTIQUE DE ST GILLES CROIX DE VIE PÊCHES ET PLAISANCE

Conseil d'Administration du 19 février 2024

COMPTE RENDU

Membres présents :

BRELET Yvon, BRUNEAU Daniel, CHARGE Jean Claude, CAILLEAU Noël, CORTES Antoine, GAFFET Daniel, GIRAUD Jean Luc, GRONDIN Jackie, LEFEUVRE Guy, MAURIN Pierre, SAULAIS Dominique, PUEL Bernard.

Membre excusé : ALONSO Jean Pierre.

1 – Le point sur les adhésions 2023 :

Au 19 février 2024, nous comptons 382 adhérents dont 143 épouses. Nous avons 34 nouveaux inscrits.

Notre flottille est composée pour le moment de 124 bateaux. A noter qu'à la même période l'an dernier, les chiffres étaient pratiquement comparables.

Ne pas oublier qu'à compter du 1^{er} mars tous les membres, qui n'ont pas envoyé de mail pour signaler le désir de se réinscrire, seront supprimés de la liste des adhérents.

2 – Assemblée Générale :

Celle-ci aura lieu à l'Auberge du Poucton le samedi 24 février. Ouverture des portes à 9h30.

Lors de cette AG, votre carte d'adhérent (bleue) servira de carte d'électeur. Donc obligation de la présenter à votre arrivée.

Les adhérents ayant leur carte à jour, c'est-à-dire les timbres 2023 et 2024, pourront participer à l'AG, au vote des membres rééligibles du Conseil d'administration et à l'approbation des rapports.

Ceux n'ayant que le timbre 2023 pourront participer à l'AG, à l'approbation des rapports, mais pas au vote des membres rééligibles du Conseil d'administration.

Ceux n'ayant que le timbre 2024 pourront participer à l'AG sans droit de parole ni d'approbation des rapports. Par contre ils pourront participer au vote des membres rééligibles du Conseil d'administration.

3 – Soirée crêpes :

Cette manifestation aura lieu le vendredi 15 mars à partir de 19h à la salle des fêtes de Givrand (à coté du stade).

Vous trouverez en pièce jointe l'invitation, sachant que les inscriptions se feront les dimanches 25 février et 3 et 10 mars pendant la messe. Vous pouvez aussi nous envoyer par courrier cette invitation avec le chèque.

Seuls les adhérents et les conjoints peuvent s'inscrire à cette soirée.

4 – Pêche à pied du 12 mars 2024 :

La première sortie pêche à pied de l'année 2024 aura lieu le mardi 12 mars.

Nous irons à la Pointe du Devin sur l'île de Noirmoutier pour pêcher les huitres.

Sachant que la basse mer est à 12h06, rendez vous à la capitainerie à 8h45 pour un départ à 9h précise.

Pour les nouveaux adhérents, des plans d'accès seront distribués et un covoiturage sera organisé.

A votre arrivée un casse croute vous sera offert, nous partirons pêcher à 11h, retour de pêche à 12h30.

Apéritif sur place offert avec dégustation d'huitres pêchées par vos soins. Puis pique-nique toujours sur place en commun (amener votre pique-nique).

5 – Autorisation de pêche :

Selon le règlement européen 2024/257 du 10 janvier 2024, voici les nouvelles autorisations.

Pour le bar : 1 bar /pêcheur/jour. Pêche autorisée toute l'année.

Pour le lieu jaune : pêche interdite du 1^{er} janvier au 30 avril, 2 lieus jaunes /pêcheur/jour.

6 – Formations pêche 2024 :

Veuillez noter sur vos agendas les différentes dates de formation pêche qui vous sont proposées.

Le samedi 16 mars : formation tablette par André Rouzeval.

Le vendredi 12 avril : formation pose casier, filet, palangre par Bernard Puel.

Le samedi 27 avril : formation montage bas de ligne pour pêche aux merlans, lieus, dorades par Bernard.

Le vendredi 24 mai : formation nœuds de pêche par Bernard.

Le samedi 1^{er} juin : formation pêche aux thons rouges par Bernard.

Le vendredi 5 juillet : formation pêche à la margate par Bernard.

De plus Bernard travaille actuellement pour vous proposer des packages canne-moulinet-fil à des prix défiant toute concurrence.

7 – Voyage « Croisière sur le Rhin » :

Notre voyageur « Nombalais » fera une réunion d'informations au club le mardi 19 mars à 16 heures.

La prochaine réunion du CA est fixée le

mercredi 20 mars à 14h30